

Facturation électronique

Version générée le 29/06/2026

La facturation électronique devient progressivement obligatoire selon les pays. Afin de simplifier vos démarches, eKo propose des options dédiées pour émettre des factures aux bons formats et recevoir automatiquement celles de vos fournisseurs — directement dans votre interface, sans outil externe.

Qu'est-ce que la facturation électronique ?

La facturation électronique ne se résume pas à un simple PDF envoyé par email. Une facture électronique doit être transmise dans un **format structuré normalisé** (UBL, Factur-X ou CII) et respecter des exigences légales de contenu et de traçabilité.

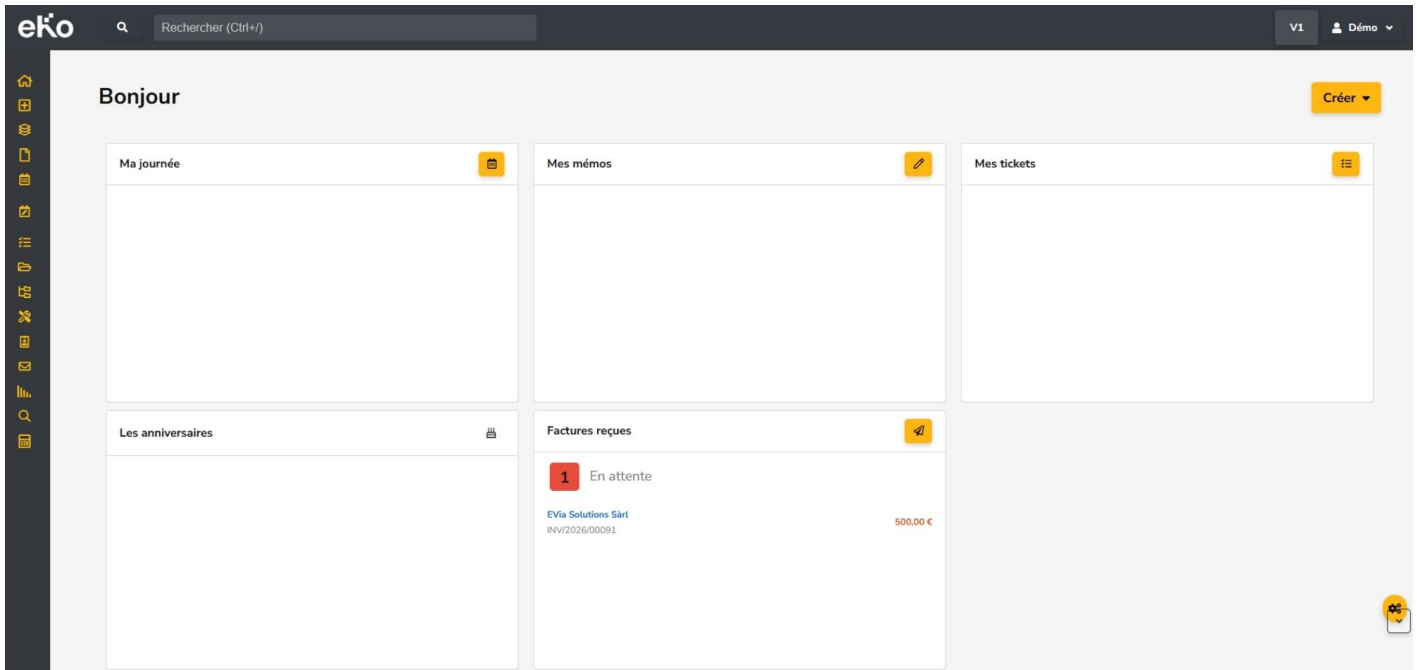
Le réseau de transmission varie selon le pays :

- **Luxembourg, Belgique et autres pays européens** : les factures transitent via le réseau **PEPPOL** (Pan-European Public Procurement OnLine), un standard européen interopérable.
- **France** : les factures doivent passer par une **Plateforme Agréée (PA)** désignée par l'administration fiscale (comme iOPOLE). La réforme s'applique progressivement à partir de septembre 2026.

Dans les deux cas, eKo gère la transmission pour vous selon votre pays.

Recevoir des factures fournisseurs électroniques

Lorsqu'un fournisseur vous envoie une facture électronique (via PEPPOL ou PA), celle-ci arrive directement dans eKo sans aucune saisie manuelle. Vous êtes notifié sur votre tableau de bord dans le widget **Factures reçues** et pouvez la traiter depuis votre interface.



Valider, refuser ou contester une facture fournisseur

En cliquant sur la facture, vous accédez à la page de validation. Vous y retrouvez le détail complet du document ainsi que les informations clés (numéro, montant HT, TVA, total TTC). Vous disposez de trois actions :

- **Accepter / Valider** : la facture est validée et enregistrée dans votre comptabilité.
- **Refuser** : la facture est rejetée et le fournisseur en est informé.
- **Contester** : vous signalez un litige ou une anomalie sur la facture.

Vous pouvez également associer la facture à un **fournisseur existant** dans eKo en le recherchant dans le champ prévu à cet effet, puis générer une **facture détaillée** ou une **facture simple**.

Validation facture - INV/2026/00091

Facture INV/2026/00091

Description	Quantité	Prix unitaire	Taxes	Montant
Service de gestion recharge- EVia Mobile App Service de gestion et d'accès à la mobilité électrique pour le compte de AGIGEST S.A	1,00	462,96	8%	462,96 €

Conditions de paiement : 21 jours

Fournisseur En attente 019e9210-4f5d-772e-9828-c48f26a62cc5

Fournisseur non identifié : EVia Solutions Sàrl

Rechercher un fournisseur...

Tapez pour rechercher un fournisseur

Informations

Numéro: INV/2026/00091 Date document: 03/06/2026

Prix total HT Net: 462,96 €

TVA: 37,04 €

Prix total TTC: 500,00 €

Créer

Sélectionnez un fournisseur pour créer la facture

Facture détaillée
Validation sans signature

Facture simple
Modèle global simplifié

✖ Refuser
🚩 Contester
✔ Accepter / Valider

Consulter le statut des factures électroniques

Pour suivre l'état de vos factures électroniques, rendez-vous dans **Etats** puis cliquez sur **Statut factures électroniques**.

Etats

Reconduction

Rappel de RDV par email

Export Pointage Salarie

Etats Signatures

Statut factures électroniques (PEPPOL)

Evolution du CA facture

Vente articles

Anomalies abonnement

Evolution charges

Notes de frais

Congé

Fiche de paie

Conselio © 2026 0.035085s - 5 - 0.010554s - R10 - 1 - 0.000559 s 3.8 mb version : 7.2.34 Back : normal Gestion assistance

Vous y retrouvez toutes les factures reçues avec leur statut :

- **En attente** : la facture est reçue mais n'a pas encore été traitée.
- **Validée** : la facture a été acceptée.
- **Refusée** : la facture a été rejetée.

Statut	Numéro	Tiers	Total TTC	Date	Créé le
En attente	INV/2026/00091	EVia Solutions SARL	500,00 €	03/06/2026	04/06/2026 11:56

Configurer les accès aux factures fournisseurs

Vous pouvez définir quels utilisateurs ont accès aux factures fournisseurs depuis **Config** > **Droits utilisateurs**. Attribuez les permissions selon les rôles de chacun pour sécuriser l'accès à ces documents sensibles.

Les options facturation électronique dans eKo

La facturation électronique n'est **pas incluse dans l'abonnement eKo de base**. Deux options payantes sont disponibles selon vos besoins :

Option Formats électroniques +5 € HT/mois

eKo génère vos documents (factures, avoirs, acomptes...) directement aux **formats conformes à la réglementation** (Factur-X, UBL, CII). Vous pouvez émettre des factures électroniques valides, quel que soit votre pays. Cette option ne comprend pas la réception automatique des factures fournisseurs.

Option Facturation électronique tout inclus +10 € HT/mois

Tout ce qui est inclus dans l'option à 5 €, plus la **réception automatique des factures de vos fournisseurs** directement dans eKo, via :

- **PEPPOL** pour les clients au Luxembourg, en Belgique et dans les autres pays européens
- **Une Plateforme Agréée (PA)** comme iOPOLE pour les clients en France

L'option inclut 200 pièces/mois (e-reporting, factures, acomptes, avoirs). Au-delà de 200 pièces, chaque pièce supplémentaire est facturée 0,10 €.

Frais de setup : 120 € HT à régler une seule fois à la mise en place pour l'ouverture de votre

compte PA/PEPPOL.

Pour activer une option ou obtenir plus d'informations, contactez votre conseiller eKo.